

Régie Intermunicipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Intermunicipale du CSCB, tenue à la Salle des Administrateurs du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 10 décembre 2015, à 20 h**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Céline Cloutier, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Manon Rainville, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Jacques Martial, Municipalité de Mandeville
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon
- Yves Morin, Ville de Saint-Gabriel

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Responsable de la maintenance, Michel Yanakis
- Secrétaire-Réceptionniste, Gabrielle Malo-Bibeau
- Technicienne en administration, Mélissa Tellier
- Directrice générale et secrétaire trésorière, Stéphanie Marier
- Responsable aquatique, Sabrina Parent

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : 0 personne

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Manon Rainville, mairesse de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

La séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 10 décembre 2015, soit et est ouverte à compter de 20 h 02.

294-12-2015

3. ADOPTION ET SUIVI DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denis Gamelin

Appuyé par Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 10 décembre 2015, soit et est adopté, en laissant le **VARIA ouvert**.

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

295-12-2015 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2015

**Il est proposé par Yves Morin
Appuyé par Jacques Martial
Et résolu :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2015, soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES

5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 09 DÉCEMBRE 2015

La technicienne administrative, Mélissa Tellier, dépose l'état des revenus et dépenses au 09 décembre 2015.

296-12-2015 5.2 COMPTES À PAYER AU 09 DÉCEMBRE 2015

**Il est proposé par Céline Cloutier
Appuyé par Gaéтан Gravel
Et résolu :**

QUE les comptes à payer au 09 décembre 2015, des chèques numéros 2052 à 2078 totalisant **9 914.20\$** soient et sont adoptés.

QUE les retraits directs effectués au 09 décembre 2015, représentant 16 transactions pour un montant **18 664.05\$** soient et sont adoptés.

QUE l'administratrice Céline Cloutier et la directrice générale Stéphanie Marier, soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

297-12-2015 6.1 ACHAT-RIDEAUX

ATTENDU QUE nous désirons mettre en valeur la salle multifonctionnelle afin que s'y tienne davantage d'événements d'envergure. Cette salle possède énormément de potentiel vu sa grandeur et la fonctionnalité des installations qui sont sur place présentement.

ATTENDU QU'en partenariat avec la Ville de Saint-Gabriel et le Centre Culturel de Joliette, suite aux soumissions de l'achat de rideaux pour la salle multifonctionnelle du CSCB.

**Il est proposé par Denis Gamelin
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :**

QUE l'achat auprès de l'entreprise Scapin est en partenariat avec la Ville de Saint-Gabriel.

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent l'achat de rideaux pour la salle multifonctionnelle du CSCB pour un montant de **19,339.85 \$ taxes en sus**.

Adoptée à l'unanimité

298-12-2015 6.2 ACHAT-LUMINAIRES

ATTENDU QUE nous avons besoin de moderniser les luminaires dans la salle multifonctionnelle du CSCB et surtout, d'améliorer l'efficacité énergétique.

ATTENDU QUE nous avons reçu une proposition très intéressante de la part de l'électricien Mario Paquette, de St-Thomas de Joliette. Celui-ci nous a fait une offre sur les 70 luminaires pour **1000 \$ taxes en sus**.

Il est proposé par Gaétan Gravel

Appuyé par Jacques Martial

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent l'achat des luminaires pour un montant de **1000 \$ taxes en sus**.

Adoptée à l'unanimité

299-12-2015 6.3 PERMANENCE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE Mme Stéphanie Marier a été nommée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie Intermunicipale du CSCB en vertu de la résolution 343-04-2015.

ATTENDU QUE la période de probation s'est terminée le 9 octobre 2015 et cette période s'est avérée à la hauteur des attentes du conseil de la Régie Intermunicipale du CSCB.

Il est proposé par Yves Morin

Appuyé par Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB acceptent que Mme Stéphanie Marier acquière sa permanence au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière à compter du 9 octobre 2015.

Adoptée à l'unanimité

300-12-2015 6.4 ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE

ATTENDU QUE la Chambre de commerce Brandon est un regroupement de plus de 120 membres motivés par la réussite socioéconomique de leur territoire. Dans un esprit de collaboration avec les différents acteurs de son territoire, la Chambre de commerce Brandon (CCB) a pour mission générale de travailler au bien-être économique et social de sa population.

ATTENDU QUE le Centre sportif et culturel de Brandon désire augmenter sa visibilité et créer des partenariats avec d'autres intervenants de la communauté. C'est pourquoi nous souhaitons faire une demande d'adhésion afin de devenir membre de Chambre de commerce Brandon.

Il est proposé par Jacques Martial

Appuyé par Céline Cloutier

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent un montant de **110,00 \$ taxes en sus** pour le tarif d'adhésion annuel de la Chambre de commerce de Brandon couvrant une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

301-12-2015 6.5 ACHAT POIGNÉE ET SERRURE-CUISINE

ATTENDU QUE le nouveau service traiteur requiert davantage d'espace dans la cuisine en raison de ses besoins de rangement et d'entreposage. Nous devons également limiter l'accès à la cuisine dans le but d'assurer la sécurité du matériel appartenant au service traiteur.

ATTENDU QUE nous devons donc changer la serrure et la poignée de porte de la cuisine.

Il est proposé par Gaétan Gravel

Appuyé par Jacques Martial

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent un montant de **450,29** \$ pour l'achat d'une poignée de porte et d'une serrure pour la cuisine.

Adoptée à l'unanimité

7. VARIA

**8. CORRESPONDANCE
MMQ**

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

302-12-2015 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Denis Gamelin

Appuyé par Jacques Martial

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 10 décembre 2015, soit et est levée à compter de 20 h 33.

Adoptée à l'unanimité

***Manon Rainville, présidente et Mairesse
St-Gabriel-de-Brandon***

***Stéphanie Marier, Directrice générale
et secrétaire-trésorière de la Régie***